



# PRÉFET DES ARDENNES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services du cabinet  
Service des sécurités  
Bureau gestion de crise, défense et  
sécurité nationale  
Affaire suivie par : Thomas Griette  
Tél : 03.24.59.66.41  
Mél : thomas.griette@ardennes.gouv.fr

Charleville-Mézières, le **03 FEV. 2021**

Le Préfet

à

liste des destinataires in fine

## **Objet : le système d'alerte par sirènes dans les communes voisines du CNPE de Chooz**

Monsieur Pierre Cordier, président de la commission locale d'information (CLI) du CNPE de Chooz et député des Ardennes, a récemment attiré mon attention sur l'insuffisance des moyens d'alerte dans le périmètre de 20 km autour du CNPE de Chooz. Sur cette question, le gouvernement a décidé de déployer d'ici 2022 sur tout le territoire un outil d'alerte et d'information des populations par téléphone mobile. Cette technologie « cell broadcast » permet de diffuser un nombre important de messages sur les téléphones situés à proximité des antennes relais des opérateurs dans la zone d'alerte en cas de crise.

Toutefois, il me paraît utile de compléter ce dispositif à venir, pour les communes qui le souhaiteraient, par l'installation ou la remise en service de sirènes d'alerte. Certains d'entre-vous ont d'ailleurs, par l'intermédiaire de la CLI de Chooz, manifesté leur intérêt pour cette question.

L'Association départementale des radioamateurs au service de la sécurité civile (ADRASEC) m'a proposé d'apporter une assistance technique aux communes désireuses de remettre en activité leur sirène. L'ADRASEC a en effet offert un soutien technique à la commune de Rethel pour se doter d'un boîtier de déclenchement à distance de la sirène et réaliser des essais tous les mois afin de la maintenir opérationnelle.

Cette proposition retient toute mon attention et j'ai demandé au responsable de l'ADRASEC de prendre contact avec les 22 communes du périmètre de la CLI de Chooz pour faire un état des lieux et proposer des solutions techniques aux communes qui souhaiteraient se doter d'une sirène ou la remettre en état de fonctionner. J'ai également demandé à l'ADRASEC de vous apporter des éléments d'estimation des coûts de mise en service, de remise en fonctionnement et de maintenance de ces dispositifs.



## PRÉFET DES ARDENNES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Conscient de l'importance de la question de l'alerte des populations dans un bassin à risque, je tenais à vous apporter ces précisions. Mes services ne manqueront pas de suivre ce dossier et de vous apporter les précisions supplémentaires dont vous auriez besoin.

*Bien cordialement,*

Jean-Sébastien LAMONTAGNE

### Communes de la zone PPI :

M. Michel COLCY, maire d'Anchamps  
M. Fabien PRIGNON, maire d'Aubrives  
M. Hervé FRANCOTTE, maire de Charnois  
M. Jean-Marie BARREDA, maire de Chooz  
M. Jean-Louis BLONDEL, maire de Fépin  
M. Richard DEBOWSKI, maire de Foisches  
M. Pascal GILLAUX, maire de Fromelennes  
M. Mathieu SONNET, maire de Fumay  
M. Robert ITUCCI, maire de Givet  
M. Jean-Claude JACQUEMART, maire de Ham-sur-Meuse  
M. Bernard DEFORGE, maire de Hargnies  
M. Denis DISY, maire des Hautes-Rivières  
M. Jean-Claude GRAVIER, maire de Haybes  
Mme Isabelle BAUDART, maire de Hierges  
M. Sébastien PAULET, maire de Landrichamps  
Mme Catherine JOLY, maire de Monthermé  
M. Philippe RAVIDAT, maire de Montigny-sur-Meuse  
M. Joël BOUCHER, maire de Rancennes  
M. Daniel DURBECQ, maire de Revin  
Mme Nicole JEANNESSON, maire de Thilay  
M. Jean-Pol DEVRESSE, maire de Vireux-Molhain  
M. Bernard DEKENS, maire de Vireux-Wallerand